

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2022

Présent(e)s:

Claude EERDEKENS, Bourgmestre

Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise

LEONARD, Elisabeth MALISOUX, Echevins

Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha François, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSEN, Eddy SARTORI, Conseillers communaux Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : Philippe RASQUIN

8.3. OBJET: Procès-verbal de la vérification de caisse - Situation au 31 août 2022

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu l'article L1124-42 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu les articles 35 §6, 76 et 77 du Règlement général sur la comptabilité communale 2008 ;

Prend acte:

de la communication qui lui est faite du procès-verbal de vérification de caisse dressé le 27 octobre 2022 et concernant la situation au 31 août 2022.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

(s) Ronald GOSSIAUX

(s) Philippe RASQUIN

Pour extrait conforme,

Directeur général,

Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX



Claude EERDEKENS